



Credit au Japon que je ne peux plus payer

Par **iantokyo**, le **24/10/2014** à **12:34**

Bonjour a tous,

Vivant au Japon (Tokyo) depuis plusieurs annees, j'ai jusqu'à aujourd'hui honoré mes crédits revolving mais le mois dernier, la société japonaise qui m'employait n'a pas renouvelé mon contrat (contrat d'un an renouvelable). Je me retrouve donc sans travail a Tokyo et avec un crédit a la consommation d'environ 8000 euros (1.200.000 yens) souscrit par ma banque japonaise via visa que je ne peux plus payer. Je pense donc rentrer en France en janvier sans les prévenir n'ayant pas d'autre choix malheureusement. Je ne trouve aucune information quant au crédits souscrits a l'étranger qui ne seraient pas acquittés et ses conséquences en cas de retour en France. Merci d'avance de m'éclairer sur mon cas.
Cordialement,

Y.